

Programme de pharmacothérapie par étapes de TELUS Santé pour le capteur de glucose

Renseignements à l'intention des fournisseurs de pharmacie

Structure du programme

Le programme de pharmacothérapie par étapes de TELUS Santé pour le capteur de glucose est en vigueur depuis le 26 novembre 2017.

Étape	Classe thérapeutique
Étape 1	Insuline (p. ex., Humalog, Lantus)
Étape 2	Capteurs de glucose (FreeStyle Libre)

Fonctionnement du programme à la pharmacie

1. L'adhérent au régime remet son ordonnance à la pharmacie aux fins de traitement.
2. Le système d'adjudication de TELUS Santé vérifie si un programme de pharmacothérapie par étapes peut s'appliquer ou non à la demande de règlement.
3. Si une étape préalable du programme n'a pas été exécutée, vous pourriez obtenir l'un des messages suivants :
 - a. « Préférence ou médicament d'étape disponible »
 - b. « DIN préalable requis en premier »

Remarque : Les renseignements contenus dans le présent document s'appliquent uniquement au programme de pharmacothérapie par étapes géré par TELUS Santé pour le capteur de glucose. Pour tout renseignement au sujet d'autres programmes de pharmacothérapie par étapes, l'adhérent doit communiquer avec son assureur.

Détails du programme

- Le programme comprend deux étapes qui ont été instaurées afin de s'assurer que le dossier du patient comporte une demande de règlement payée pour de l'insuline avant de permettre le traitement d'une demande de règlement pour un capteur de glucose.
- À l'heure actuelle, seul le capteur de glucose FreeStyle Libre (Pseudo-DIN : 97799171) fait partie de l'étape 2.